



*Signataires : Florian Gander, Daniel Sormanni, Thierry Cerutti, Françoise Sapin, Francisco Valentin, Philippe Morel*

*Date de dépôt : 30 janvier 2023*

## **Proposition de motion** **pour augmenter la formation aux métiers de l'informatique à Genève**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que la Suisse et tout particulièrement Genève vont connaître une pénurie d'informaticiens dans les 10 prochaines années ;
- le manque d'harmonisation entre la formation de base, la formation continue et les emplois dans le secteur de l'informatique à Genève ;
- que de nombreux jeunes désireux d'effectuer leur apprentissage dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) ne trouvent pas de places disponibles aujourd'hui ;
- que, compte tenu de l'augmentation actuelle et à prévoir de la demande en personnel qualifié dans l'informatique, cela offre de nombreuses perspectives professionnelles qui nécessitent une structure de formation adaptée,

invite le Conseil d'Etat

- à augmenter le nombre de places d'apprentissage en informatique pour les élèves du secondaire II dans le canton de Genève ;
- à développer des solutions pour renforcer l'offre de formation aux métiers de l'informatique, y compris si nécessaire de partenariats public-privé, pour satisfaire à la demande.

## ***EXPOSÉ DES MOTIFS***

D'ici 2030, la Suisse pourrait manquer, selon les estimations, de près de 40 000 informaticiens. Une situation de pénurie de main-d'œuvre préoccupante dans un secteur stratégique dont on ne peut plus se passer de nos jours, à l'heure où l'informatique occupe une place toujours plus importante au sein des entreprises, des collectivités publiques et dans la société en général.

Digitalswitzerland, faîtière suisse du numérique, a calculé que la pénurie de personnel formé et spécialisé IT, mêlée à l'augmentation des besoins en main-d'œuvre qualifiée dans ce secteur, devrait générer pour l'ensemble du pays, une perte globale de valeur ajoutée qui atteindra les 31 milliards de francs d'ici 7 ans.

A Genève, il existe aujourd'hui une offre limitée de formation destinée aux jeunes sortant du cycle d'orientation. Le Centre de formation professionnelle technique (CFPT) dispose chaque année d'une soixantaine de places d'apprentissage dans le domaine informatique, ce qui est clairement insuffisant pour couvrir les besoins futurs en personnel dans le secteur des technologies de l'information et de la communication.

Pourtant, nombreux sont celles et ceux qui souhaiteraient s'orienter dans ce domaine à l'issue de leur scolarité obligatoire, mais le manque de places disponibles constitue un véritable obstacle dans leur choix de formation professionnelle. Cela conduit à un véritable gâchis, d'autant plus si l'on considère l'offre plus abondante de spécialisations dans le domaine, qui sont dispensées par des établissements publics ou privés et qui ouvrent des perspectives pouvant mener au métier de développeur, ingénieur système ou en cybersécurité, webmaster ou designer, ou encore informaticien de gestion.

En matière de formation aux TIC, il est capital pour Genève de ne pas creuser son retard, qui serait synonyme à brève échéance de trop forte dépendance vis-à-vis d'une main-d'œuvre extérieure et d'une incapacité, de la part des autorités, à assurer l'autonomie digitale du canton, pour l'instant irréalisable en l'état. Pour éviter l'impasse, il nous faut impérativement harmoniser la formation de base et la formation continue, tout en restant connectés avec les besoins de notre économie.

Fort heureusement, des initiatives existent dans d'autres villes de Suisse, comme à Lausanne, où a ouvert récemment l'Ecole 42, un établissement de formation en informatique privé et gratuit, accessible à partir de 18 ans et qui

dispense également des stages d'initiation aux métiers du numérique à des jeunes dès 12 ans.

Ce genre d'exemple devrait inciter le secteur public à renforcer son dispositif d'offre de formations aux métiers de l'informatique déjà existant, en l'augmentant de manière conséquente dans un premier temps. Par la suite, il conviendrait également d'examiner les solutions alternatives possibles pour y parvenir, quitte au besoin à recourir à des partenariats public-privé, visant à développer de nouveaux centres de formation aux TIC à Genève.

Créer des débouchés dans la filière informatique pour nos jeunes, tout en palliant la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur qui frappera Genève dans un avenir proche, tels sont les objectifs visés par la présente proposition de motion à laquelle nous vous invitons à souscrire, Mesdames et Messieurs les députés, en tenant compte de ce qui précède.